Genre du véhicule Chariot à moteur	Marque PESCHKE	Pony 850	į į	themologation n ^o
Numéro du chassis frappé Signe d'identification du mot	"PONY" à l'avant du v "8501" sur plaquette derrière batte "85" préfixe au No du à droite, à l'avant curfrappe "124" au centre, G., Zweibrücken (D)	du constructeur, a prie 1 châssis en haut sur cadre , en haut sur carte	r du moteur der	rière carburateu
CHASSIS Nombre d'essieux Direction au cen Frein de service méc.ex Frein auxiliaire)méc.à Frein stationnt.)sur ar Transmission boîte Blocage differ. oui CARROSSERIE Forme Ou dur demande avec te	2 Nombre de roues 4 Entrantre Assistance p.int.câble/tringle,s.a ruban externe pres d'entraînement c.v.reversible méc. Nom Crochet rem. AR = oui	nement <u>arrière</u> rbres d'entraînem. nbre vit. <u>6</u> Vitesse m.w. 25 km/h curité	MOTEUR Genre CY Marque V W Type 124 Position au cen Alcsage 85,5 Cylindr. 1584 CV-puiss. 46 (Refroidissement ai Bruit 80 dB (Amortissement bruit	1.0pposés Temps 4 Carbur: B tre Nombre cyl. 4 Course 69 cm ³ CV-Impot 8,07 DIN) à 3600 t/r A) à 3600 t/r
DIMENSIONS Voice Diam. brinqua Empattement 1650 Dimensions ex Longueur 2450	AV 950 AR 892 ge G 4,5 DR 5,2 /(// t. <u>Dimensions int.</u> 1010 1000 200	poids §) A vide Charge utile Total Garantie fabr. Dimens. pneus Charge p. essi Variantes AV= 6.50-1	Avant Miliev 460	720 1180 1320 1520 2040 2700 2200 2700 7.50-18 6PR 2040 (2,5)

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION			
Feux de route Avertisseur optique	Genre du véhicule Chariot à moteur			
Four de proisement $M(E)$ ou $K21003$ Feux de position $A(E)$ ou $K21$	003 Marque & type PESCHKE Pony 8501			
Feux de gabarit Feux de brouillard				
Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 90 (dB	(A) Homologation no CH 4655 01			
Essuio-glace 1/électrique Lave-glace	Forme de la carr. Ouverte			
Feux arrières 2/R (E) Catadioptres 2/I (E)	<u> </u>			
· Feux stop Feux de recul	Places ass. : Total (avant)			
Eclair plaque contr. 1/séparé Plaque forme haute/oblo	ngue Polds à vide 1180 Carburant B			
Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse km/h +	CT Charge utile 1520 CV 8,07 Cylindrée 1584 cm ³			
Indic. direction clign. 4/avec lampe-témoin	Poids total 2700 Poids de			
AV 1 (E) latér. – AR 2a (E)	l'ensemble			
Avert, elign. Oui Lampes de travail				
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vho homologié = 850191				

) Sur les véhicules avec engins de travail, les dimensions, le poids et l'équipement doivent être contrôlés (voies et largeur variables).

L'équipement pour les deux directions de marche doit correspondre à 1'OCE. Lorsque des feux montés à demeure sont recouverts par les engins de travail, des feux semblables, amovibles, doivent être montés.

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- lors de l'utilisation d'engins de travail, la charge sur l'essieu de direction doit être de 20% du poids de fonctionnement du véhicule. Les charges sur les essieux, garanties par le constructeur, ne doivent pas être dépassées.
- Clignoteur tournant exigé seulement avec l'équipement d'hiver.

Lieu et date de l'expertise Berne, 24.7.73 La commission d'expertise